

Date de mise à jour : 29/11/2021

Axe : **3 VERS UN TERRITOIRE PLUS ATTRACTIF**

Objectif : **3.4 Réduire et valoriser les déchets**



Action : **3.4.5 Valorisons mieux nos déchets verts**

Thématiques	Politique climatique	Effets attendus			
		Climat	Air	Energie	Risques
Déchets / Agriculture / Biodiversité	Atténuation et adaptation	X			X

Porteur(s) de l'action :

Compostage de proximité : SMICTOM Nord Alsace (collecte et traitement des déchets), **Communauté d'agglomération de Haguenau** (CAH, collecte), **Communauté de communes de la Basse Zorn** (CCBZ, collecte)
Partenaire(s) : SMITOM Haguenau Saverne, Sonnenhof, Les Ateliers de la Terre, La Maison du Compost, ADEME, communes du territoire

Agriculture : Ferme Hoeffel, Les ateliers de la Terre – Contact : Corinne Bloch lesateliersdelaterre@wanadoo.fr
Partenaire(s) : plateformes de compostage, Comptoir agricole, Chambre d'agriculture d'Alsace, ADEME

Contexte

Les déchets verts représentent 20% des déchets ménagers collectés en Alsace du Nord (120 kg / habitant / an). Les 3 plateformes de compostage traitent environ 33 000 tonnes de déchets verts par an et sont saturées en saison.

Abondante mais, en réalité, loin d'être un déchet, cette matière première peut être valorisée de plusieurs manières, amendement ou énergie, avec de multiples avantages induits et transversaux.

Descriptif de l'action

Il s'agit d'agir le plus proche de la source de production de la matière et de trouver la meilleure valorisation possible en fonction des 3 piliers du développement durable (environnement, économie, social), en assurant une optimisation du fonctionnement des plateformes de compostage et des flux. De nouvelles expérimentations complètent la poursuite d'actions qui ont d'ores et déjà fait largement leurs preuves en Alsace du Nord.

Promotion du compostage de proximité et du jardinage au naturel, pour limiter les apports en déchèterie (scolaires, associations, résidents logements collectifs, grand public, agents, bénévoles...),

- Stands d'animation lors de manifestations tous publics
- Formations des particuliers au compostage et au jardinage au naturel
- Formation de guide-composteur relais
- Vente subventionnée de composteurs en bois réalisés localement par un atelier d'insertion
- Mise en place de sites de compostage partagé en pied d'immeubles collectifs et formation des résidents
- Mise en place de sites de compostage en établissement (écoles, maison de retraite, administration)

Campagnes de broyage de branchages

- Ouverture d'une placette temporaire avec un broyeur et un agent lors de journées dédiées, possibilité aux particuliers (sur rendez-vous) d'amener leurs branchages et de repartir s'ils le souhaitent avec du broyat.
- Séparation des branchages des autres déchets verts en déchèteries pour une opération de broyage in situ. Le broyat obtenu est mis à disposition des usagers.

Formation des élus et agents des collectivités à la gestion des espaces verts

- communes pilotes du SMICTOM Nord Alsace (5 / an en 2019 et 9 en 2020/2021)

Elargissement des possibilités de valorisation des déchets verts vers le milieu agricole

• Valorisation du broyat d'hiver des déchets verts ligneux des déchèteries en litière animale

Expérimenté en 2021 par la ferme Hoeffel, le mélange de broyat de bois à la litière des bovins permet de :

- avoir une litière propre, saine, économique, disponible (pallie au manque de paille en période de sécheresse)
- créer un nouveau débouché pour le broyat de bois et par là améliorer la gestion des plateformes de compostage (stocker les branchages nécessite beaucoup de place) et de manière plus large favoriser le développement de l'agroforesterie
- une fois la litière compostée, avoir un amendement pour le sol complet et équilibré, riche en humus et en mycorhises
- développer le stockage carbone des sols et leur capacité d'absorption de l'eau

L'expérimentation a mis en évidence la nécessité d'éliminer du broyat, en sortie du broyeur et/ou du cribleur, tous morceaux de métal, dangereuses pour les animaux et le matériel agricole.

Il est prévu de poursuivre et élargir cette expérimentation à d'autres éleveurs et types d'élevages en collaboration avec la Chambre d'agriculture et le Comptoir agricole. L'objectif à terme serait de créer un nouveau produit commercialisé auprès des agriculteurs.

• Développement du circuit court de vente de compost

Le milieu agricole est demandeur d'un compost aux normes strictes, notamment sur la présence d'adventices. Le compost produit localement par les plateformes de compostage ne répondant pas jusqu'à présent à ses normes, le Comptoir agricole se fournissait dans les Pays d'Europe du Nord.

Un avenant à la délégation de service public (DSP) est mis en place en 2021 par le SMITOM Haguenau Saverne pour élargir les possibilités de valorisation des déchets verts après broyage mais avant compostage. Cette nouvelle organisation devrait en même temps assurer les conditions de production du compost attendu par le milieu agricole, limitant ainsi le transport de la marchandise et apportant de la valeur ajoutée locale. Des essais sont en cours.

Calendrier							Actions
2021	2022	2023	2024	2025	2026	2027	
							Compostage de proximité / Broyage
							Valorisation déchets verts en plateforme
Indicateurs de suivis							Objectifs
Compostage : nombre animations, formations, personnes formées, composteurs vendus							
Broyage : nombre de journées broyage et d'utilisateurs							
Formation à la gestion des espaces verts publics : nombre de formations et de pers. formées							
Valorisation du broyat des déchets verts ligneux des déchèteries : résultat des expérimentations et développement des pratiques et des marchés							
Développement du circuit court de vente de compost vers le milieu agricole : résultat des expérimentations et développement du marché							